

INFORMATION FOR CONTRIBUTORS

The editors are pleased to receive manuscripts in English or French for publication in *Africa*. Contributors are asked to follow the requirements set out below. This request is not intended as an example of unnecessary and distasteful regimentation, but is to avoid waste of time, energy, and money.

Length. Manuscripts should not exceed 8,000 words (excluding bibliography). A longer manuscript may be accepted provided the author can find a subsidy of £25 per additional 500 words.

Typing. Manuscripts should be typed double-spaced on A4 size paper. Two copies should be submitted. Section headings should be in capitals and centred, subsections side headings italicised (or underlined). Single quotation marks should be used for main quotations, double marks for any included within the main quotation. Quotations of more than forty words should be indented. Foreign words should be italicised (underlined). Economy of expression is essential: dates should be given as 23 July 1945, the 1940s, 1952–56; numerals up to ninety-nine should be spelt out but all other numbers given in figures, e.g. 14–18%; initials of institutions or countries should be given without stops—TANU, INLCO, USA.

Orthography of African languages. Citations from African languages should, where possible, follow the currently established orthography in the country or one of the countries involved. In the absence of an established orthography, recognised symbols must be used, preferably the 'Africa script' of the IAI. Details of this script can be obtained from the IAI.

Footnotes and references. Footnotes should be kept to a minimum, numbered consecutively and placed together at the end of the paper. References to publications should be placed in the text, in parentheses, and a bibliography provided at the end of the article. References in the text should be in the form (Forde, 1964: 102). References in the bibliography should be in the form:

for books: Griaule, M. 1965. *Conversations with Ogotemméli: an Introduction to Dogon Religious Ideas*. London: Oxford University Press for the International African Institute.

for articles: Forde, D. 1950. 'Ward organization among the Yakö', *Africa* 20 (4), 267–89.

for papers in books: Kashoki, M. E. 1975. 'Migration and language change: the interaction of town and country,' in D. Parkin (ed.) *Town and Country in Central and East Africa*, pp. 228–49. London: Oxford University Press for the International African Institute.

Tables, maps, diagrams, and figures. These should be placed at the end of the article, each on a separate sheet of paper and numbered. The number should also be placed in the text where the author wishes it to go. They should be clearly drawn so that they are suitable for photocopying as submitted. And sources must be duly acknowledged.

Photographs. These should be numbered, with accompanying captions. High quality black and white photographs are welcomed, but authors may be asked for a subsidy towards reproduction costs.

Abstracts. Each article should have an abstract, of not more than 400 words, for translation into French or English as the case may be. Details about the author, for the section 'Notes on Contributors', should also be included.

Proofs. Authors will not receive proofs. A copy of the edited typescript will be sent to each contributor for final checking. It is essential, therefore, that your article is in the form in which you wish it to appear.

Copyright. It is the responsibility of the author to obtain permission for any previously published material.

Offprints. An author receives 25 free offprints and may order more at cost.

The editors reserve the right to make editorial revisions, but will not make major changes without the author's approval.

COLLABORATION A *AFRICA*

La Rédaction examinera avec plaisir les manuscrits en français ou en anglais qui lui seront soumis aux fins de publication dans *Africa*. Les auteurs sont priés de se conformer aux indications ci-dessous: celles-ci ne doivent pas être interprétées comme une contrainte arbitraire et superflue mais ont pour but d'accélérer et de faciliter la tâche de la Rédaction et de limiter les frais de rédaction.

Nombre de mots. Normalement les manuscrits ne dépasseront pas 8000 mots (à l'exclusion de la bibliographie). Au delà de 8000 mots, les manuscrits ne seront acceptés qu'après versement par l'auteur de 25 livres sterling par supplément de 500 mots.

Présentation. Les manuscrits seront dactylographiés à double interligne sur format A4 (210mm x 297 mm) et fournis en double exemplaire. Les têtes de section, en majuscules, seront disposées au milieu de la page; les titres des subdivisions seront en italiques (ou soulignés). Les guillemets simples seront utilisés pour les citations mais les guillemets doubles encadreront une citation à l'intérieur d'une citation. Les citations dépassant quarante mots seront placées en retrait du texte. Les mots étrangers seront à italiques (ou soulignés). On visera à la sobriété de l'expression. Les dates seront portées comme suit: 23 juillet 1945, les années 40, 1952-56. Les chiffres de un à cent seront écrits en toutes lettres mais tous les autres chiffres seront donnés sous leur forme numérique, par ex.: 14-18%. Les sigles d'organismes ou de pays seront donnés de la manière suivante, sans faire usage de point: OUA, CIAF.

Orthographe des langues africaines. Les citations tirées de langues africaines seront, dans la mesure du possible, présentées conformément à l'orthographe en usage dans le ou les pays concernés. En l'absence d'une orthographe officielle, on utilisera des symboles reconnus, de préférence l'«alphabet Africa» d'IAI: on peut obtenir auprès de l'IAI les détails de cette transcription.

Notes en bas de page en renvois. Les notes, numérotées dans l'ordre, devront être réduites au minimum et groupées en fin de texte. Les références à diverses publications seront placées entre parenthèses dans le texte, et une bibliographie sera attachée à l'article. Les références dans le texte seront données de la manière suivante: (Forde, 1964: 102). Les références dans la bibliographie seront données comme suit:

pour les ouvrages: Estrade, J.-M. 1977 *Un culte de possession à Madagascar; le tromba*. Paris: Editions Anthropos.

pour les articles: Raynaud, C. 1977 'Circulation monétaire et évolution de structures socio-économiques chez les Haoussas du Niger,' *Africa* 47(2): 160-1.

pour les articles parus dans les ouvrages: Diarra, S. 1975 'Les problèmes de contact des pasteurs peul et des agriculteurs dans le Niger central,' in T. Monod (ed.) *Pastoralism in Tropical Africa*. London: Oxford University Press for International African Institute.

Tableaux, cartes, graphiques et figures. Ceux-ci seront placés en fin d'article, numérotés et présentés sur une feuille séparée. Le numéro devra également être porté dans le texte à l'endroit voulu. La présentation de ce matériel hors-texte devra être claire afin qu'il puisse être reproduit tel quel l'origine en sera indiquée.

Matériel photographique. Les photographies seront numérotées et accompagnées de légendes. La Rédaction sera heureuse d'inclure les photos en noir et blanc de très bonne qualité; toutefois, une participation aux frais de reproduction pourra être demandée aux auteurs.

Résumé. Tout article comportera un résumé n'excédant pas 400 mots et destiné à être traduit en français ou en anglais selon le cas. On devra inclure quelques détails sur l'auteur; ceux-ci paraissant dans la rubrique prévue à cet effet.

Épreuves. Les auteurs ne recevront pas les épreuves. Un exemplaire annoté du manuscrit dactylographié sera réexpédié à chaque auteur aux fins de révision définitive. Il est donc indispensable que les articles soient soumis sous la forme voulue.

Copyright. C'est la responsabilité des auteurs d'obtenir l'autorisation de se servir de matériel déjà publié.

Tirés-à-part. Tout auteur reçoit vingt-cinq exemplaires tirés-à-part à titre gracieux. D'autres exemplaires peuvent être commandés au prix coûtant.

La Rédaction se réserve le droit d'apporter quelques modifications de forme aux articles qui lui seront soumis mais les remaniements du texte ne seront effectués qu'avec l'accord de l'auteur.